

Faciliter l'installation de jeunes exploitants

54 jeunes agriculteurs et viticulteurs, aux côtés de la Chambre d'agriculture, ont pu bénéficier des aides à l'installation en 2023, avec un retour en force des viticulteurs qui représentent la moitié des bénéficiaires de ce dispositif. Cette fin d'année 2023 a également vu l'arrivée d'une nouvelle aide à l'installation : AIA (Aide à l'Installation en Agriculture), qui se veut plus simple en termes de formalisme et d'administratif. Faciliter l'installation, c'est aussi prendre en compte les spécificités des femmes. C'est pourquoi, une table ronde dédiée à ce sujet s'est tenue à la Foire de Châlons, en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs, les Viticultrices de Champagne, la FDSEA 51 et Vox Demeter. Destiné aux organismes professionnels agricoles et viticoles, cet événement a réuni une vingtaine de participants et a permis des échanges nourris sur l'adaptation des pratiques agricoles et viticoles aux femmes, les freins psychologiques des exploitantes au regard de leur vie de famille et la promotion des métiers du secteur auprès des jeunes.



54

jeunes agriculteurs et viticulteurs ont bénéficié des aides à l'installation en 2023.

1



événement sur l'installation des femmes en agriculture et viticulture organisé à la Foire de Châlons



Des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en action et d'autres en émergence

La mise en actions des PAT du Pays Vitryat et du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims s'est poursuivie en 2023. Ainsi, en priorisant les actions avec les partenaires des PAT, les collectivités concernées contribuent à l'amélioration de la consommation de produits locaux, à la réduction du gaspillage alimentaire, à la diversification agricole... Fin 2023, la Chambre d'agriculture s'est vue confier une étude sur le foncier agricole disponible pour la production locale, sur le Pays Vitryat. La Chambre est intervenue auprès de certaines collectivités pour leur présenter l'intérêt de réaliser un PAT sur leur territoire.

PCAET : la Chambre d'agriculture, partenaire des collectivités

La Chambre d'agriculture suit et contribue au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de plusieurs collectivités. Pour certaines, les actions ont déjà débuté, comme pour Epernay Agglo Champagne dans le cadre de notre convention, le Grand Reims, avec des interventions sur la méthanisation... Pour d'autres comme les Paysages de la Champagne et celui du Pays de Brie et Champagne, la Chambre d'agriculture participe à la finalisation des plans d'actions et des objectifs liés à l'agriculture.



Mieux prendre en compte les projets agricoles sur Châlons Agglo

L'Agglomération de Châlons-en-Champagne a confié à la Chambre d'agriculture la réalisation de son diagnostic agricole. Il a permis de mettre en évidence les enjeux agricoles de ce territoire, occupé à plus de 90% de terres agricoles, pour son futur PLUi. La préservation des terres agricoles, le développement des exploitations agricoles, le maintien de bonnes circulations agricoles et la transmission des exploitations font partie des enjeux qu'il faudra prendre en compte dans le document d'urbanisme.



Des Cultures Bas Niveau D'intrants (BNI) dans les zones à enjeu EAU

12 projets d'implantation de cultures BNI, pour une surface de 80 ha, sont suivis par la Chambre au sein des Aires d'Alimentation de Captage. Cela conduira, en 2024, à l'implantation de 20ha de miscanthus et à la remise en herbe de 40 à 60 ha dans le cadre des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques.

A noter également un projet expérimental d'implantation de 6,5 ha de silphie (peu consommatrice d'intrants) dans les zones d'expansion des crues de la Vallée de la Marne, afin de confirmer la résilience de cette culture aux inondations.



12

projets d'implantation de cultures Bas Niveau d'Intrants (BNI) accompagnés au sein des Aires d'Alimentation de Captage pour une surface de 80 ha

100 000

hectares couverts par les animations captages

Qualité de l'eau : la Chambre d'agriculture toujours en action au côté des collectivités

La Chambre d'agriculture de la Marne anime aujourd'hui 50 plans d'action agricoles dans les Aires d'Alimentation de Captage, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Ce sont ainsi :

- 1750 agriculteurs et 4780 viticulteurs sensibilisés sur 100 000 ha
- Et 412 600 habitants alimentés par des captages bénéficiant d'une animation.
- 20 nouveaux plans d'action seront mis en œuvre en 2024 et 2025.

+ 6 500

agriculteurs et viticulteurs sensibilisés sur la qualité de l'eau



Création de l'Association des ASA du Vignoble Champenois (ASAVC)

55 ASA (Association Syndicale Autorisée) sont appuyées par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, dans la lutte contre les ruissellements et l'érosion dans le vignoble, répondant au double enjeux environnemental et de sécurité civile.

2023 a vu la création de l'ASAVC, structure regroupant les ASA de la Marne, afin d'optimiser leur fonctionnement et leur accompagnement dans la réalisation de travaux portant sur :

- L'hydraulique structurante pour sécuriser les écoulements excédentaires et participer à l'épuration des eaux collectées,
- L'hydraulique douce pour maximiser l'infiltration des eaux et freiner les écoulements grâce au génie végétal et à l'enherbement des vignes.

55



Associations Syndicales Autorisées accompagnées pour lutter contre les ruissellements et l'érosion dans le vignoble

Créer de la biodiversité

La Chambre d'agriculture est aux côtés des collectivités dans la mise en place de leurs trames vertes et bleues :

- Le Pays Vitryat dans la mise en place d'une vitrine des espèces favorables à la biodiversité.
- La Communauté d'Agglomération du Grand Reims avec le programme « les Chemins du Vivant ».
- Châlons Agglo dans un projet d'ampleur de restauration de la biodiversité sur un territoire regroupant 10 communes, en partenariat avec Symbiose et la fédération de la Chasse. Objectif : planter 25 km de haies

